



Cdd a répétition et toujours pas de CDI, abus des employeurs ?

Par **laloche**, le **03/12/2008** à **21:59**

Bonjour, depuis decembre 2005 j'ai cumulé 4 cdd, les uns après les autres entrecoupés d'avenants, mais toujours pour le meme poste et dans la meme agence.

Est ce que mes employeurs ont le droit d'accumuler ces CDD ?

Deplus il était noté que j'aurai droit a chaque fin de contrat a des indemnités de fin de contrats, mais je les ai touchées uniquement a la fin du 1er contrat et lors de la signature du 4eme en septembre dernier j'ai recue une prime de fin de contrat mais ils m'ont immédiatement demandé de les rendre et les ont déduite de ma fiche de paie suivants , ont ils le droit ?

Merci pour votre aide